



Le P-DG veut restaurer l'image de communication de Sonatrach

# Ould Kaddour met le cap sur une entreprise à la pointe de l'industrie pétrolière

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4466 - Mercredi 2 mai 2018 - Prix : 10 DA

Pour maîtriser les prix des produits alimentaires

## Djellab prend de nouvelles mesures à deux semaines du ramadhan

Page 4

Préparatifs des examens de fin d'année scolaire

# De nouvelles décisions adoptées

Page 24

## Trump et les 2 000 soldats en Syrie

Par Mohamed Habili

**D**epuis qu'en Ohio, il y a de cela peu de temps, Donald Trump a annoncé à ses électeurs le rappel dans les meilleurs délais des 2 000 soldats stationnés à l'est de l'Euphrate, aux côtés des milices kurdes, qu'ils protègent à l'occasion, les alliés des Etats-Unis, tout aussi impliqués qu'eux dans le conflit syrien, n'ont eu de cesse de lui faire abandonner cette idée. La France, plus que d'autres, a plaidé pour le maintien de ces unités. À ses yeux nécessaires pour au moins deux bonnes raisons : peser sur la transition politique, c'est-à-dire contrarier les desseins de Damas, et tenir en respect l'Iran. En d'autres circonstances, elle n'aurait pas fait dépendre de cette seule présence militaire américaine, d'ailleurs modeste et confinée pour l'essentiel dans une seule région, l'issue même du conflit syrien. 2 000 soldats suffiraient à peine à contrôler les zones où ils se trouvent, quand bien même ils disposeraient à tout moment d'une couverture aérienne efficace, si jamais l'armée syrienne avec le soutien de ses alliés décidait de marcher dans leur direction. Il y a seulement quelques mois, la France ne se serait pas tant alarmée de ce que les Américains veulent retirer des troupes ayant si peu vocation à rester durablement en Syrie qu'elles n'y sont finalement que depuis peu de temps, qui plus est avec pour seule finalité d'aider les Kurdes à reprendre Raqqa à Daech.

Suite en page 3

## Message à l'occasion de la Fête du travail

# Bouteflika appelle au dialogue pour surmonter les conflits sociaux

● Sidi Saïd appelle le Président à un 5<sup>e</sup> mandat



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier, les partenaires du pacte économique et social de croissance, en l'occurrence gouvernement-UGTA-patronat, à faire prévaloir le dialogue «sérieux et constructif» afin de surmonter tous les conflits dans le cadre de la loi, en tenant compte de la difficulté de la conjoncture financière que traverse le pays. Lire page 2

Création d'une commission locale d'identification

## Le corail enfin protégé ?

Page 4



Danse contemporaine

## Rideau sur un festival de haute facture

Page 13

Message à l'occasion de la Fête du travail

# Bouteflika appelle au dialogue pour surmonter les conflits sociaux

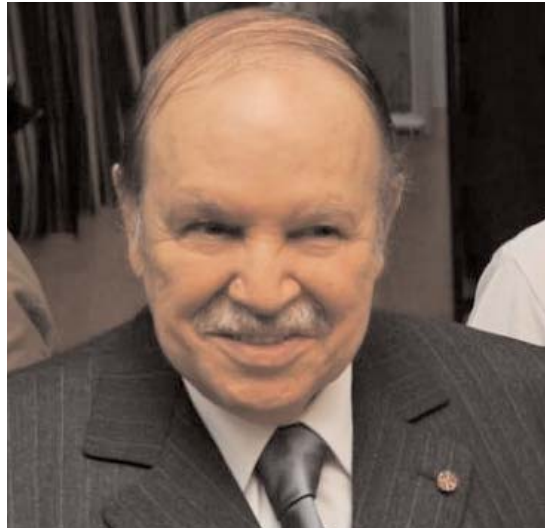
■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé, hier, les partenaires du pacte économique et social de croissance, en l'occurrence gouvernement-UGTA-patronat, à faire prévaloir le dialogue «sérieux et constructif» afin de surmonter tous les conflits dans le cadre de la loi, en tenant compte de la difficulté de la conjoncture financière que traverse le pays.

Par Louiza Ait Ramdane

Dans un message à l'occasion de la Fête internationale du travail (1<sup>er</sup> mai), lu en son nom par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, le président de la République a exhorté à ce propos, la tripartite à «mettre à profit ce dialogue pour la promotion de l'intégration et de l'efficacité au service de la continuité de notre processus national d'édification de l'Algérie de la fierté et de la dignité, une Algérie qui viendra, par l'aide du Tout-Puissant, à bout de ses difficultés financières actuelles, une Algérie qui continuera à améliorer les conditions de vie de tous ses citoyens, sans exclusion aucune, une Algérie qui demeurera fidèle au caractère social de notre Etat». Le chef de l'Etat a instruit le gouvernement «à continuer à associer ses partenaires économiques et sociaux à la mise en œuvre de leur pacte commun, à la promotion des réformes et à la relance du développement économique et social». Les partenaires sociaux

sont, de ce fait, tenus d'œuvrer en commun et «travailler ensemble au service de l'Algérie et de la prospérité de son peuple». Ils doivent faire preuve de davantage de mobilisation au bénéfice de l'entreprise économique pour en faire le levier essentiel de l'économie et l'instrument par excellence pour améliorer la qualité, gagner la compétitivité et ouvrir à notre produit économique les marchés internationaux, dira le Président. En cette fête internationale du travail, le président appelle à «plus de mobilisation pour parfaire la performance et remporter la bataille du développement dans le contexte d'une impitoyable concurrence mondiale», ajoutant que «nos travailleurs et travailleuses peuvent s'enorgueillir des résultats réalisés en termes de développement du pays et, ils sont en droit d'aspirer à davantage d'acquis sociaux».

Le chef de l'Etat a par ailleurs réaffirmé l'attachement de l'Etat aux principes de la politique sociale en dépit des difficultés financières. En dépit de ces difficultés, l'Etat poursuit la dépense dans les domaines social et culturel, la réalisation des infrastruc-



tures de base et des logements et l'encouragement de l'investissement par des avantages importants aux dépens du Trésor public, a indiqué le président de la République, se félicitant des potentialités économiques du pays qui «requièrent de nous

d'avantage de réformes, de rationalisation de nos méthodes et de mobilisation de nos capacités». Les difficultés financières actuelles de l'Etat sont «un facteur incitant à davantage de bonne gouvernance et de rationalisation des dépenses publiques, et j'y

veillerai personnellement», a-t-il assuré.

Evocant les réalisations accomplies par l'Algérie tout au long de ces dernières années, le Président Bouteflika a souligné «les résultats du progrès économique et social atteint par l'Algérie durant cette période et leur répartition au profit de la société partant de notre attachement au caractère social de l'Etat». A ce propos, le président de la République a appelé à «faire émerger le large potentiel économique de notre pays dans tous les domaines afin de renforcer les conditions de vie de notre peuple, donner à notre pays le droit aux échanges économiques internationaux et réduire la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures». Le président Bouteflika a enfin assuré que «l'Algérie s'attèle à la concrétisation d'un ambitieux programme cautionné par le peuple» avec la précision que «notre conviction est grande en nos potentialités économiques qui requièrent de nous davantage de réformes, de rationalisation de nos méthodes et de mobilisation de nos capacités».

L. A. R.

A Hassi Messaoud pour célébrer le 1<sup>er</sup> mai 2018

## Sidi Saïd appelle le Président à un 5<sup>e</sup> mandat

Fallait-il s'y attendre ? A moins d'une année du rendez-vous électoral présidentiel, Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de la Centrale syndicale, vient de demander au chef de l'Etat de se présenter à sa propre succession lors des présidentielles prochaines.

Après une allocution prononcée à l'occasion de la Fête internationale des travailleurs officiellement lancée depuis Hassi Messaoud, à la base de vie de la direction de production de Sonatrach, d'Irara, dans laquelle une fois de plus, il ne cachera pas ses «liens d'amitié et de fraternité avec le patronat et le gouvernement pour l'intérêt du pays», Sidi Saïd a fini par cracher le morceau en demandant au chef de l'Etat de se présenter à sa propre succession lors des présidentielles prochaines.

Chose qu'il fera à la fin de la cérémonie célébrant les festivités de ce 1<sup>er</sup> mai 2018, à travers «une motion spéciale», dira-t-il, qu'il a remis au ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, afin de la transmettre au président de la République. Des festivités auxquelles ont également pris part le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, celui du Travail, Mourad Zemali ainsi que bien évidemment le président-directeur général de la Sonatrach.

Ainsi, Sidi Saïd indiquera qu'il s'agit d'«une motion spéciale, faite au nom des travailleurs, à travers laquelle nous appelons le Président Abdelaziz Bouteflika à se présenter aux élections présidentielles



d'avril 2019», pour la poursuite du chantier de développement du pays et celle de l'édification de l'économie nationale, mais aussi celle de la réconciliation nationale.

Auparavant, au début de sa prise de parole intervenue après celle de Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Sidi Saïd, tout en félicitant le chef de l'Etat «pour ses réalisations», a réfuté tout désamour avec le patronat, refuse toute idée de conflit entre le patronat et l'UGTA. «Les deux travaillent pour l'intérêt de l'Algérie», ajoutera-t-il. «Je suis syndicaliste, pour défendre la souveraineté économique du pays et la promotion de la production nationale, c'est un défi national, pas uniquement celui de l'UGTA, du patronat ou du gouvernement», poursuivra-t-il avant de renché-

ir : «les relations entre ces trois acteurs sont amicales et bonnes pour l'intérêt du pays et le soutien du président de la République». Aussi, poursuivra-t-il «je demande que le 1<sup>er</sup> mai soit une journée pour la défense et la préservation des institutions de la République».

Par ailleurs, à ceux qui ont critiqué la décision de suspension de certains produits à l'importation, (l'Union européenne en l'occurrence), il dira que c'est «un crime» d'importer des produits alors que la production nationale est là avec la même qualité, citant ainsi l'exemple du crêneau de la céramique. Aussi, rappelant les 220 milliards de dollars à l'importation contre 12 milliards de dollars à l'exportation ces dix dernières années, il plaidera pour l'arrêt de cette hémorragie,

appelant à ce propos les «Algériens à retrousser les manches pour défendre la souveraineté» économique du pays. «Même si je dois manger des cailloux, mais je n'importerai pas», lancera-t-il.

**Encourager l'initiative économique**

Le patron du FCE, Ali Haddad, qui contre toute attente a pris la parole en premier, avant même celle du SG de l'UGTA ou du ministre de l'Intérieur, plaidera pour des stratégies consensuelles avec l'ensemble des parties prenantes pour leur concrétisation. «A moyen terme, nous pouvons atteindre l'indépendance économique qui sortira le pays de la rente pétrolière». Pour ce faire, il plaidera pour l'encouragement des initiatives économiques dans différents domaines afin de faciliter l'émergence d'entreprises algériennes et les accompagner pour atteindre le degré de compétitivité voulu. Ce qui forcément permettra la promotion de la production nationale, estimera Ali Haddad.

En outre, il appellera «les travailleurs et travailleurs» à avoir «confiance» en les entreprises algériennes, «publiques et privées soient-elles», et à comprendre que «les chefs d'entreprise, en citoyens, œuvrent pour des entreprises citoyennes et solidaires assumant toutes ses responsabilités sociétales».

**De nos envoyées spéciales à Hassi Messaoud**  
Lynda Naili  
et Soraya El Haddad

Le P-DG veut restaurer l'image de communication de Sonatrach

# Ould Kaddour met le cap sur une entreprise à la pointe de l'industrie pétrolière

■ Placée sous le signe du changement, la nouvelle stratégie SH 2030 «traduit notre volonté et notre engagement à mener à terme toutes les actions pour faire de Sonatrach une entreprise à la pointe de l'industrie du pétrole», a soutenu, avant-hier, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de la compagnie nationale des hydrocarbures, lors d'une conférence de presse-bilan 2017 et stratégie SH 2030, tenue au siège du groupe à Hydra-Alger.

Par Lynda Naili

La stratégie SH2030 est l'outil managérial avec lequel Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach, un an à peine après son installation, compte opérer le changement au sein de son groupe. Pour y parvenir, il insiste sur la collaboration de l'ensemble des travailleurs, mais aussi sur celle de la presse. Définitivement, Ould Kaddour vient de brandir la carte du changement au sein de son groupe. Un changement qui intervient après une année 2017 soldée par de «forts bons résultats» et durant laquelle «des progrès importants» ont été accomplis. Ces progrès ont effectivement permis à la direction de Sonatrach de préparer et de mûrir une nouvelle stratégie qui, à terme, devra la placer au diapason des cinq premières compagnies pétrolières mondiales. C'est en tout cas l'objectif que s'engage à réaliser le P-DG de Sonatrach, en coordination avec l'ensemble des travailleurs et des partenaires du groupe, mais aussi avec la famille de la presse qu'il qualifiera d'«élément essentiel» pour mettre en place des pratiques de communication et «informer le peuple algérien» en toute «transparence». C'est ainsi qu'il relèvera que «la première» défaillance remarquée en prenant les rênes du groupe pétrolier, était «le manque de communication». «Une chose qui m'a frappé et que je n'arrivais à digérer», dira-t-il. La deuxième, poursuivra-t-il, c'était bureaucratie. «Il y a trop de procédures bureaucratiques à Sonatrach», a-t-il reconnu. Pour cela, le patron de la compagnie nationale des hydrocarbures, via sa SH 2030, entend procéder à une réorganisation de Sonatrach. Il s'agit notamment, selon les explications qu'il aura données, de simplifier et d'assouplir certaines procédures. En ses termes, Ould Kaddour dira : «En raison de la situation difficile que le pays avait vécue durant les années 1990 et les histoires de corruption en 2010, tout a été bloqué à Sonatrach. Il faut revoir les procédures bureaucratiques sinon nous ne pourrions pas atteindre les objectifs fixés, la stratégie SH 2030». Aujourd'hui, ajoutera-t-il, «nous devons totalement changer notre fonctionnement si nous voulons encore être de ce monde et supporter le développement du pays». Une transformation, «éminemment bénéfique pour le développement de l'Algérie», imposée essentiellement par un contexte économique international en forte compétition par l'incertitude des fluctuations des prix des hydrocarbures, soulignera-t-il, faisant qu'il fallait «définir un meilleur avenir pour l'entreprise avec les meilleurs résultats possibles. Pour cela, il faut qu'il y ait une adhésion totale de tout le personnel de Sonatrach, sans exclusion aucune».



## Réserves nationales en hydrocarbures, «il en reste énormément»

Par ailleurs, à une question sur l'éventualité d'épuisement des réserves nationales en hydrocarbures, Ould Kaddour rassurera : «Ne vous inquiétez pas, il reste énormément de réserves tant en gaz qu'en pétrole, mais aussi énormément de travail à réaliser pour les découvrir. Pour cette raison, nous travaillons à ramener de plus en plus de partenaires étrangers, à l'instar de la compagnie pétrolière américaine de Exxonmobil, de la compagnie norvégienne Statoil qui désirent venir travailler en Algérie».

## «Le gaz de schiste, on y arrivera mais dans de meilleures conditions»

Quant à la question sur l'exploitation du gaz de schiste, rappelant que les réserves nationales sont mondialement classées à la troisième place, il affirmera que «tôt au tard on y arrivera, mais ce qui évident c'est que nous irons dans de meilleures conditions et que nous ne tomberons pas dans les mêmes erreurs (référence faite à l'expérience de In Salah), en prenant en compte toutes les conditions de protection de l'environnement, d'autant plus que la technologie en la matière a extrêmement avancé. Cette richesse, outre de créer de la valeur pour l'entreprise qui actuellement en est au stade des études, permettra de créer beaucoup d'emplois dans le sud du pays».

## Pas de licenciement après la réorganisation des filiales

Interrogé si des licenciements du personnel étaient envisagés suite à la réorganisation des 150 filiales composant le groupe Sonatrach, Ould Kaddour affirmera qu'«il n'est pas question de

licencier qui que ce soit». «Revoir leur (les filiales) organisation ne signifie pas en éliminer. Cette organisation vise à les rendre plus fortes et plus compétitives», ajoutera-t-il.

## Les chiffres clés de Sonatrach en 2017

Du bilan 2017 de Sonatrach, il en ressort des résultats bien plus qu'honorables. Une performance conséquence de la logique du changement dans laquelle elle s'est inscrite durant cette année en amorçant cette transformation sans précédent à travers sa stratégie nommée SH 2030 qui, une fois à terme, générera plus de 60 milliards de dollars de revenus supplémentaires. Avec une hausse de 19%, Sonatrach a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires à l'export de 33 milliards de dollars contre 27,9 milliards dollars l'année précédente. Soulignant une augmentation de 31% en termes de résultats brut «et c'est ce qui est le plus important», Sonatrach a fait part d'un versement au Trésor public de l'ordre de 228 milliards de dinars en recettes hydrocarbures, soit une hausse de 20% par rapport à 2016. En effet, les exportations de Sonatrach, malgré un recul en volume de 2%, ont augmenté en valeur à raison de 19%, et ce, grâce notamment à l'augmentation du cours du Sahara Blend, souligne Sonatrach qui relève également une hausse de 6% de la production du GNL. Concernant le montant des investissements consentis en 2017, Sonatrach affirme qu'ils ont été de l'ordre de 8,1 milliards de dollars, soit 8% de moins que l'année dernière en majorité pour l'activité exploration-production qui a concentré 87% des investissements, 7,1 milliards de dollars, précise la même source. En outre, s'agissant des investissements consentis dans l'activité Transport par Canalisations (TRC), ils ont représenté 716 millions de dollars, soit une baisse de 18% par rapport à 2016. Tandis que les investissements dans l'activité Raffinage et

Pétrochimie (LRP), ils ont connu une hausse de 24%, l'équivalent de 262 millions de dollars. D'autre part, la production primaire de Sonatrach a connu une augmentation de 2% par rapport à 2016. Laquelle production est passée à 197 Mtep, et ce, en dépit d'une baisse de notre production de pétrole brut induite par l'accord Opep et non Opep de novembre 2016 portant réduction de la production de pétrole des pays membres. Le volume de pétrole brut et condensats traités par les raffineries a lui aussi baissé de 3%. Evoquant les raisons de cette baisse, Sonatrach dira qu'elle est due à la mise en œuvre du programme de maintenance des raffineries. En outre, pas moins de trente-trois découvertes ont été réalisées en efforts propres du groupe pétrolier, principalement dans les bassins de Berkine, d'Oued Mya et d'Amguid Messaoud, atteignant ainsi une production de 150 Mtep. D'autre part, Sonatrach, outre d'avoir les travaux de réhabilitation de la raffinerie d'Alger, a achevé d'importants projets, essentiellement ceux de la récupération de gaz associés à Rhourde El Baghel à raison de 6 millions m<sup>3</sup>/jour, celui du gaz de vente au Centre industriel sud de Hassi Messaoud avec 10 à 20 millions m<sup>3</sup>/jour, ainsi que le centre de traitement de gaz de Reggane nord d'une capacité de 8 millions m<sup>3</sup>/jour.

## Dix projets de partenariat majeurs

En matière de partenariat, le groupe pétrolier national a lancé pas moins de dix projets majeurs. L'on citera cinq contrats avec des entreprises nationales pour le développement de la première phase des champs de Tinherth dans le bassin d'Illizi, ainsi que ceux paraphés avec BP et Statoil pour le gisement de Tiguentourine, avec PT Pertamina pour l'amont pétrolier, avec ENI pour identifier les sites de Sonatrach éligibles à la production d'énergie solaire. Un accord global a été également conclu avec les groupes Total, Cepsa et Repsol pour le développement des champs pétroliers de Timimoun. Un autre signé avec Delta Oil pour étudier le potentiel de deux champs pétroliers en Irak. De plus, outre la création d'une joint-venture avec Baker Hughes GE (BHGE) pour la production en Algérie d'équipements destinés à l'industrie du pétrole et du gaz, des négociations sont en cours pour la concrétisation de nouveaux projets pétrochimiques, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. Ceux à quoi viendront s'ajouter l'inauguration de deux méthaniers (Tessala et Ougarta) ainsi que le lancement du processus de réalisation de la jetée de Skikda qui, selon le P-DG de Sonatrach, sera en faveur de l'industrie pétrochimique. Par

## LA QUESTION DU JOUR

### Trump et les 2 000 soldats en Syrie

Suite de la page une

Ce n'est que dernièrement que ces 2 000 soldats se sont vu attribuer une mission toute différente de la première : tenir une partie du territoire syrien pour imposer le moment venu une solution politique conforme au processus de Genève, dont on sait qu'il se ramène à Genève 1. Il se trouve que ce moment est tout près d'arriver. On peut même dire qu'il est déjà arrivé, puisque sans cette présence américaine, il ne manquerait plus à la victoire de la Syrie que d'être proclamée. De là l'importance de l'annonce faite par Trump dans l'état de l'Ohio. Elle est tout à fait conforme à la première mission confiée aux unités présentes en Syrie. Celle-ci étant accomplie ou sur le point de l'être, il faut en effet les faire rentrer, et le plus vite sera le mieux. De là la question de savoir ce qu'au bout du compte en fera Trump. Va-t-il s'en tenir à cette première mission, ou au contraire va-t-il la subordonner à la deuxième, conçue récemment, mais qui est défendue par les alliés, dans la région et hors de celle-ci ? La réponse qu'on peut donner à cette question dépend essentiellement de l'idée que l'on se fait de Trump. On l'a vu récemment à l'œuvre avec deux dirigeants européens de première importance, Emmanuel Macron et Angela Merkel, qui se sont relayés à Washington, avec le même projet d'infléchir ses positions sur des questions brûlantes, portant il est vrai sur d'autres sujets que la Syrie, mais qui sont repartis sans l'avoir faire bouger d'un iota. En fait, ce sont eux qui sans le dire encore, et même en le niant, ont épousé ses vues, puisque désormais ils mettent l'accent sur les « défauts » de l'accord avec l'Iran, et qu'ils parlent de lui apporter d'urgence des correctifs. A leur manière, ils se sont mis à dire la même chose que lui. Or si Trump n'a changé ni sur l'Iran ni sur le protectionnisme, il n'y a pas de raison de penser qu'il va changer sur les troupes en Syrie. Jusque-là, il s'est fait un point d'honneur de faire ce qu'il avait dit qu'il ferait. Entre tenir ses engagements pris devant ses supporters, qui l'ont fait roi, et complaire à ses alliés, on ne l'imagine pas hésiter longtemps.

M. H.

ailleurs, l'année 2017 aura été pour Sonatrach celle de la résolution des différents contentieux, qu'ils soient de partenariat ou sociaux. Ainsi, après avoir solutionné le litige relatif au paiement de ses retraités, concernant ceux avec ses partenaires étrangers, onze sur les douze dossiers existants depuis des années ont été définitivement réglés à l'amiable dans une logique de restauration de confiance mutuelle, le dernier en date étant celui avec Saipem où Sonatrach a récupéré 200 millions de dollars.

L. N.

Pour maîtriser les prix des produits alimentaires

# Djellab prend de nouvelles mesures à deux semaines du ramadhan

■ Tout en appelant les citoyens à éviter le gaspillage durant le ramadhan, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué que de nouvelles mesures avaient été prises pour une meilleure maîtrise des prix des produits alimentaires durant le mois sacré.

Par Thininene Khouchi

Lors de son passage au Forum de la Radio nationale, le ministre a indiqué que parmi les nouvelles mesures

Enseignement de la langue anglaise

## Un groupe mixte pour renforcer la formation des formateurs

LA MINISTRE de l'Education nationale, Nouria Benghebrît, a convenu avec le représentant personnel du Premier ministre britannique, Lord Risby, lundi à Alger, de la création d'un groupe mixte chargé de renforcer la formation des formateurs en matière d'enseignement de la langue anglaise, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué le niveau de la coopération dans le domaine de l'éducation, à travers l'organisation de plusieurs activités de formation liées au développement des compétences professionnelles des enseignants et à la promotion de l'enseignement de la langue anglaise et convenu de «la création d'un groupe mixte chargé de veiller, dans le cadre de la même dynamique, à renforcer la formation des formateurs en matière d'enseignement de la langue anglaise, les stratégies d'inspection, la lutte contre la déperdition scolaire ainsi que l'évaluation pédagogique». Il a été également convenu de «mettre en place un nouveau programme sur l'utilisation des Technologies de l'information de la communication (TIC) dans l'éducation et l'enseignement de la langue anglaise». Lord Risby était accompagné, lors de cette rencontre, de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, Barry Lowen, et du président du Centre culturel britannique (British Council), Christopher Rodrigues. L'Algérie et la Grande-Bretagne avaient signé en novembre dernier un accord de coopération pour l'amélioration de l'enseignement de la langue anglaise et la formation des formateurs dans ce domaine. L'accord, qui accorde un intérêt à la formation des inspecteurs en matière d'enseignement de la langue anglaise, à la gouvernance et à l'évaluation des résultats scolaires, permettra de créer un nouveau cadre de coopération dans ce domaine pour les années à venir.

L. M.

prises, l'ouverture de marchés mobiles à travers les différentes wilayas du pays, à raison de 2 à 3 marchés par wilaya. Les prix bas des produits disponibles au niveau de ces marchés, qui entreront en service 4 jours avant le début du mois sacré, permettront de faire baisser les prix, d'autant que le ramadhan connaîtra cette année une abondance de légumes et fruits. Outre la mobilisation de 8 000 agents d'inspection et de contrôle qui seront présents au niveau des marchés, il a été mis en place un nouveau système d'information permettant aux services du ministère d'accéder quotidiennement, à travers les différentes wilayas, aux informations concernant les prix avant 10h00. En vertu de ce système qui sera lancé prochainement, le ministère pourra intervenir en cas de doute sur la spéculation sur un produit donné. Djellab a rappelé, dans ce sens, l'existence de 1 600 marchés de proximité et 46 marchés de gros (légumes et fruits) à travers le territoire national, révélant que son ministère comptait prendre en charge, à l'avenir, l'organisation des marchés hebdomadaires. Concernant l'importation des viandes pendant le ramadhan, le ministre a indiqué que cette opération était ouverte à tous les importateurs, pour peu qu'ils aient une autorisation délivrée par les services agricoles, ajoutant que l'approvisionnement du

marché en viandes sera suffisant durant le mois sacré. Pour ce qui est du lait, Djellab a affirmé que le problème d'approvisionnement avait été «entièrement réglé» grâce à l'augmentation des importations de la poudre de lait et aux mesures prises par le ministère de l'Agriculture, ajoutant que cette amélioration n'empêchera pas son ministère d'examiner la chaîne de distribution pour pouvoir déterminer les dysfonctionnements éventuels. Par ailleurs, et en réponse à une question sur le marché automobile, le ministre a révélé que l'étude menée par son ministère sur les intervenants sur ce marché et les prix appliqués «sera prête dans une dizaine de jours». Concernant les mesures à prendre par le ministère en cas d'augmentation exagérée des prix, Djellab a répondu qu'une fois les informations collectées, «nous verrons si les prix ont été exagérément augmentés».

## «Stratégie quinquennale pour encourager et diversifier les exportations hors hydrocarbures»

S'agissant du dossier de l'exportation, Djellab a révélé l'élaboration par son département ministériel d'une stratégie nationale quinquennale pour encourager et diversifier les exportations hors hydrocarbures, qui entrera en vigueur début 2019 et



PHOTO: R.

s'étalera jusqu'à 2023. Cette stratégie accorde la priorité à l'exportation des produits de huit secteurs, à savoir l'industrie agroalimentaire, les produits agricoles, les matériaux de construction, les produits pharmaceutiques, le papier et l'électronique. «Nous aurons, en début 2019, un programme pour les exportations des produits alimentaires et agricoles», a-t-il annoncé, dans le cadre de cette stratégie à laquelle trois ateliers ont été consacrés sous la supervision du Centre du commerce international de Genève. Cette stratégie s'appuie sur l'activation

des conseils d'affaires entre l'Algérie et ses partenaires, la révision de l'orientation des exportations, la révision du calendrier et les destinations des salons commerciaux auxquels l'Algérie prend part, en ciblant les pays africains en premier lieu. Concernant le Fonds spécial pour la promotion des exportations, une étude est en cours pour l'introduction d'outils efficaces en vue de renforcer les exportations. «Il est inconcevable que l'exportateur attende deux ou trois ans avant d'être remboursé par le FSPE», a-t-il soutenu.

T. K.

Création d'une commission locale d'identification

## Le corail enfin protégé ?

La création, l'organisation et le fonctionnement de la commission locale d'identification du corail ont été fixés par un arrêté interministériel paru au Journal officiel n° 22. Ainsi, dans son article n° 2, l'arrêté interministériel du 11 février 2018 stipule qu'«il est créé au niveau de chaque port de débarquement désigné, une commission locale d'identification du corail débarqué». Présidée par le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya territorialement compétente, la commission en question est composée des représentants respectivement du service national de gardes-côtes, des directions respectivement de wilaya des transports, de wilaya du commerce et de wilaya chargée de l'artisanat. Elle est également composée des représentants des Douanes et de l'Agence nationale de développement durable de l'aquaculture. Selon ce texte, le secrétariat de la commission est assuré par l'Agence nationale de développement durable de la pêche et

de l'aquaculture. Pour l'exploitation d'un périmètre concédé, la commission exerce ses missions durant la durée prévue par la réglementation en vigueur, précise l'arrêté qui ajoute que cette instance «établit et adopte son règlement intérieur». S'agissant des membres de la commission, le texte précise qu'ils sont désignés sur proposition de leur tuteur, et ce, par arrêté du wali territorialement compétent. Dans son article n° 5, l'arrêté précise que la commission se réunit sur convocation de son président ou à la demande de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture, et ce, sur la base des demandes introduites par les capitaines des navires de pêche au corail. Pour ce qui est des missions de cette nouvelle instance, elles portent sur la levée des scellés après débarquement du corail pêché et son identification. La commission est chargée également de la prise de photographies de chaque lot, de la saisie des quantités de corail pêché, au-delà du

seuil de tolérance admis, ainsi que de l'établissement du procès-verbal d'identification du corail pêché. En outre, le texte précise que la commission procède à l'identification du corail débarqué constituant un lot, présenté par le capitaine du navire, et ce, selon plusieurs paramètres que sont le nombre de colonies pêchées et le poids total du corail pêché, des troncs, des branches et des pointes. Parmi les paramètres, le texte cite également le diamètre à la base de chaque colonie, sa couleur et les traces de parasitisme. L'ensemble de ces paramètres d'identification «sont consignés séance tenante, sur un registre des procès-verbaux coté et paraphé par le président de la commission», précise l'arrêté interministériel. Ce registre est conservé au niveau de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture. En outre, il est noté que sur la base du procès-verbal d'identification du corail débarqué, l'Agence nationale du déve-

loppement durable de la pêche et de l'aquaculture délivre au concessionnaire un document de traçabilité attestant l'obtention légale du corail. Dans le cas d'un dépassement du quota autorisé, la commission procède à la saisie des quantités de corail pêchées au-delà du seuil de tolérance admis et en établit un procès-verbal de constat de dépassement non autorisé. A ce propos, le texte souligne que les quantités, en dépassement non autorisé, sont remises à titre «gracieux», accompagnées du procès-verbal de constat, par la commission, à l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture, qui doit procéder, séance tenante, à leur comptabilisation comme actif. Il est, à ce titre, précisé que le corail remis à titre gracieux à l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture est soumis à la réglementation en vigueur, en matière d'obtention légale et de traçabilité dans son processus de commercialisation.

Fahem L.

Selon une étude du FCE

# Le développement de la finance islamique nécessite une adaptation juridique

■ Le développement de la finance islamique en Algérie, qui constitue un «gisement appréciable» pour l'économie nationale, nécessite une adaptation du cadre juridique actuel, indique une étude du Forum des chefs d'entreprise (FCE), présentée à Alger.

Par Assia D.

«**S**ur le légal, les obstacles ne sont pas insurmontables. Il faut apporter des modifications aux codes civil et fiscal et à la loi sur la monnaie et le crédit pour prendre en charge les spécificités de la finance islamique», recommande l'expert financier international, Lachemi Siagh, qui a mené cette étude. Il s'agit notamment d'exonérer l'opération de la garantie des vices cachés, clarifier le régime de la location-vente, permettre le refinancement en matière de crédit-bail et d'éviter la double taxation et les frottements fiscaux de l'opération d'achat/vente. Présent à la conférence de présentation de cette étude, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a estimé que la finance islamique est en train de se généraliser effectivement au niveau des banques



PH.D.R. islamique, vu que la seule référence en matière d'encadrement restera la Banque d'Algérie», a-t-il souligné. Dans son allocution d'ouverture, le président d'honneur du FCE, Omar Ramdane, a indiqué qu'au-delà des motivations liées aux convictions religieuses, la finance islamique répond au besoin d'une finance éthique dont on peut maîtriser tous les aspects. «Si l'Algérie réussit à développer la finance islamique, cela permettra de renforcer la "place d'Alger" et en faire une place financière dynamique et profonde capable d'offrir aux entreprises algériennes les moyens de leur développement», a-t-il avancé. Evoquant le potentiel de la finance islamique dans le monde, l'étude du FCE précise que ce nouveau mode de financement enregistre une croissance annuelle dépassant les 15%, un taux inégalé dans l'industrie. Plus de 500 institutions financières existent à travers le monde entre banques, fonds islamiques, sociétés de micro finance islamique, cumulant près de 2 trillions de dollars d'actifs. En 2025, il est prévu que le nombre de musulmans dépassent les 2 milliards dans le monde dont au moins 50% d'entre eux feront appel à la finance islamique. «L'Algérie ne doit rester en dehors de ce mouvement. La finance islamique est une activité qui se généralise dans les quatre coins du monde. Elle s'inscrit plus largement dans le courant universel de la finance éthique, et devient un phénomène en voie de mondialisation. Il est par conséquent dans l'intérêt économique de notre pays de s'y mettre au plus tôt», conclut l'étude du FCE. A. D.

publiques, tout en affirmant la disposition de son département ministériel à apporter les ajustements adéquats «en cas de besoin». Toutefois, le cadre juridique actuel est assez suffisant pour accompagner le développement de la finance islamique en Algérie, selon M. Raouia, rappelant que la Banque d'Algérie envisageait de publier un nouveau règlement pour mieux encadrer la gestion des produits financiers dits alternatifs au niveau des banques et établissements financiers. De son côté, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a insisté sur l'importance d'un référentiel de la jurisprudence islamique en matière de contrôle des opérations de la finance

alternatif. Il a fait savoir, dans ce sens, qu'une académie de la jurisprudence islamique (Majmaa fiqhi) est en cours de création, et qui sera mise au service, entre autres, de l'économie nationale et de la finance islamique. Ses membres seront élus parmi leurs pairs et son financement sera assuré à travers le mécénat et les waqfs, a-t-il expliqué. Il a, par ailleurs, mis en exergue l'importance du rôle des imams dans la sensibilisation des citoyens pour la bancarisation de leurs ressources et tirer profit des produits alternatifs. Le président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar, a indiqué que les produits financiers dits alternatifs ne représen-

tent actuellement que 3% du marché financier national global, mais elles représentent 16% des financements bancaires, un taux qui «n'est pas négligeable» sachant que deux banques islamiques seulement activent en Algérie. Il a ajouté que la communauté bancaire en Algérie avait proposé de créer un comité national du contrôle de la conformité à la charia qui sera installé au niveau du Haut conseil islamique (HCI). Cet organe consultatif sera chargé de veiller à la conformité de la gamme des produits financiers islamiques préceptes de la charia et de trancher sur les questions cruciales en la matière. «Le comité n'est pas un préalable pour activer dans le domaine de la finance

Huile d'olive

## L'Algérie recèle un grand potentiel pour investir le marché international

Le directeur exécutif du Conseil oléicole international (COI), Abdelatif Ghedira, a affirmé que l'Algérie recelait d'importantes potentialités et capacités en matière de développement de la production d'huile d'olive, pour se frayer une place au sein des principaux exportateurs de cette matière, qui enregistre une demande croissante. «L'Algérie qui dispose d'immenses oliveraies et d'une main-d'œuvre qualifiée, est capable d'investir le marché international et devenir leader dans l'exportation de cette matière», a déclaré M. Ghedira en marge des réunions du conseil, tenues récemment en Jordanie. Il a qualifié de «très bonne qualité» l'huile d'olive algérienne, en raison de deux facteurs qui sont le climat et la maîtrise des techniques de «fabrication» de l'huile d'olive en Algérie. Le directeur exécutif du COI a estimé que la production algérienne d'huile d'olive n'était pas suffisante «car étant principalement destinée à

la consommation locale», se disant convaincu que «les producteurs algériens sont capables d'augmenter la production et le volume des exportations pour investir le marché international, au profit de l'économie nationale, grâce au programme du développement rural adopté par l'Algérie». Le même responsable a mis en avant «l'importante mutation économique positive de l'Algérie», indi-

quant qu'elle «figure parmi les principaux pays producteurs d'huile d'olive et œuvre à mettre en œuvre un programme important pour le développement de cette filière agricole». Il a aussi salué le progrès enregistré en matière de production d'huiles de table, soulignant que l'Algérie est classée 3e au niveau mondial dans ce domaine. Selon les chiffres avancés par l'Instance internationale de contrôle de la

production d'huile d'olive, l'Algérie a produit, lors de la saison 2016/2017, 66 700 tonnes d'huile d'olive contre 80 000 tonnes en 2017/2018, occupant ainsi la 9e place au niveau mondial. Les surfaces agricoles consacrées à l'oléiculture ont atteint depuis 1999, près de 500 000 hectares au niveau national, selon un responsable du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Pour sa part, la présiden-

te de la délégation algérienne dans les réunions du COI, Amroni Massas Haoua, a estimé que le programme de développement rural initié par le président de République, Abdelaziz Bouteflika, «a offert à l'Algérie des capacités en vue d'investir le marché international d'huile d'olive», indiquant que cette filière nécessitait sa promotion et sa valorisation en Algérie. S. O./APS

Pétrole

## Le Brent à plus de 74 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens dans un marché volatile à l'approche d'une décision américaine sur l'accord conclu en 2015 sur le nucléaire iranien. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 74,18 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de

51 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin perdait 63 cents à 67,94 dollars. De nombreux marchés, dont la Chine, premier importateur mondial, étaient fermés ce 1er mai, et les cours se replient alors que le dollar se renforce, ce qui pèse sur le pouvoir d'achat des inves-

tisseurs utilisant d'autres devises. «Les prix restent proches de leur plus haut en trois ans et demi depuis que les menaces du président américain Donald Trump de se retirer de l'accord sur le nucléaire semblent se concrétiser», a rappelé Jasper Lawler, analyste chez London Capital Group. Un retrait des Etats-Unis empêcherait l'Iran d'exporter son pétrole vers le second importateur mondial.

Alors que la tension monte au Moyen-Orient, «les marchés sont en train de se rééquilibrer» et «l'Opep ne semble pas vouloir compenser les baisses de production», a ajouté l'analyste. L'Opep, dont l'Iran fait partie, s'est engagée fin 2016 avec dix autres producteurs dont la Russie à limiter sa production pour rétablir l'équilibre de l'offre et de la demande. R. E.

## Tamanrasset

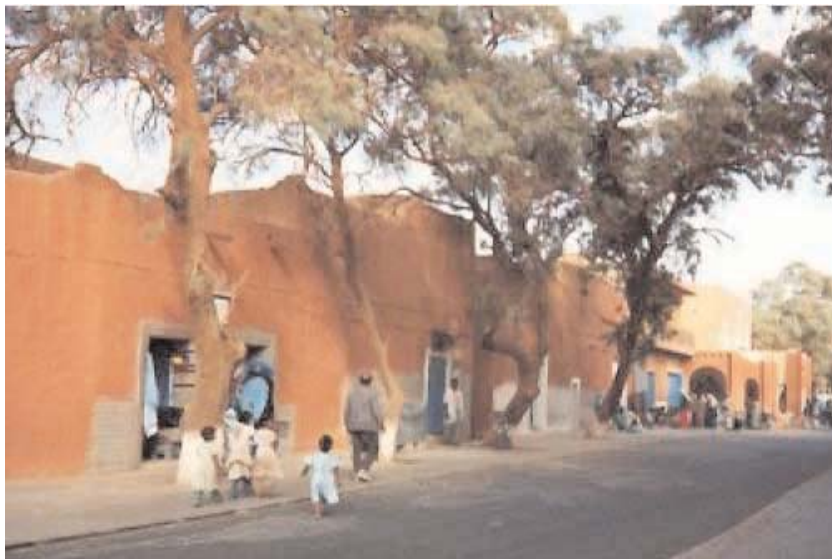
# Zaâlane appelle à accélérer le projet de route Idelès-Djanet

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a appelé lundi à Tamanrasset, à accélérer la cadence de réalisation du projet de route reliant sur 100 km Idelès (Tamanrasset) à Djanet (Illizi).

Par Lyes B.

Exprimant lors de l'inspection du projet en question, le ministre a souligné la «grande» importance de ce projet routier, notamment en ce qui concerne le désenclavement et l'ouverture de perspectives d'exploitation de ressources minières et naturelles de la région, en plus de la connexion entre les wilayas, appelant pour cela à «hâter sa réalisation et permettre de concrétiser ces objectifs». M. Zaâlane a appelé, pour cela, les entreprises réalisatrices à redoubler d'efforts pour parachever cet axe «vital», tout en invitant les responsables du secteur à veiller au suivi des projets sur le terrain. En réponse à des doléances de notables et élus de la commune d'Idelès concernant l'état de la RN-1, le ministre des Travaux publics et des Transports a mis en exergue l'importance de cet axe routier, épine dorsale reliant le nord et le sud du pays, annonçant la prise en charge, dans le cadre du programme 2018, des tronçons dégradés de cette route, notam-

ment au niveau des régions d'Arak et d'In-Salah. Auparavant, M. Zaâlane a inspecté le projet d'un tronçon dédoublé sur 12 km de la RN-1. Il a visité également le projet de Centre régional de navigation aérienne, en cours de réalisation sur la route de l'aéroport et considéré comme le deuxième du genre après celui de Cherarba. Le ministre a mis en avant l'importance pour le contrôle et la sécurisation de la navigation aérienne dans l'espace algérien de ce projet livrable au début de 2019 et lancé sur instruction du Président de la République lors de sa visite dans la wilaya en 2008. Le flux de navigation à travers l'espace aérien national s'est nettement accru ces dernières années et est appelé à se multiplier à l'horizon 2030, reflétant la «grande confiance» placée par les différentes compagnies aériennes dans le monde dans l'espace aérien algérien, «un espace sûr pour la navigation aérienne vers l'Afrique et l'Europe», a souligné le ministre. Une activité qui, a-t-il



ajouté, permet de renforcer les recettes du trésor public en devises. Le ministre des Travaux

publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, poursuivra mardi sa visite de travail dans la

wilaya de Tamanrasset par l'inspection d'autres projets relevant de son secteur. L. B./APS

## El-Oued

## Faraoun met en service le tronçon d'El-Meghaier du réseau de fibre optique

Le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun, a mis en service le tronçon (128,5 km) du réseau de fibre optique traversant la wilaya déléguée d'El-Meghaier. Cette liaison en fibre optique, qui entre dans le cadre de la modernisation du réseau des télécommunications, relie Touggourt (wilaya de Ouargla) à Djamâa et El-Meghaier (wilaya d'El-Oued) puis Biskra. Toujours dans le cadre du programme national de réseau de fibre optique, sera lancée en juin prochain une liaison depuis les limites territoriales de la wilaya de Tébessa vers la wilaya d'El-Oued sur 155 km, selon une présentation faite à la délégation ministérielle. La ministre a saisi l'opportunité pour rappeler que ces projets entrent dans le cadre de la modernisation des prestations postales et de télécommunications, tout en mettant en évidence le programme intense

du secteur dans le domaine du numérique. M<sup>me</sup> Houda Faraoun a, en outre, présidé la cérémonie de réouverture de l'agence commerciale de l'entreprise Algérie-télécoms au quartier Es-Saâda à El-Meghaier, une structure assurant des prestations à 206 555 habitants et ayant bénéficié d'une opération de réaménagement.

Sur site, un exposé a été présenté à la ministre sur la situation du secteur dans la wilaya d'El-Oued et sur les efforts déployés pour raccorder les établissements éducatifs aux réseaux de téléphonie fixe et d'Internet. M<sup>me</sup> Faraoun a inspecté dans le même quartier un centre postal ayant bénéficié d'une opération de réaménagement et assurant des prestations à quelques 15 705 habitants. Elle a écouté une présentation sur la situation du secteur postal, notamment les projets de réaménagements de bureaux postaux dans diverses communes, dans le cadre de

l'amélioration du service public au niveau de l'entreprise Algérie-Poste, ainsi que le déploiement des bureaux postaux dans les villages et les zones enclavées. Au chef-lieu de wilaya d'El-Oued, la ministre a inspecté le projet de réaménagement de la recette principale d'Algérie-Poste couvrant les besoins d'une population de 12 600 habitants, avant de mettre en service l'agence commerciale principale d'Algérie-télécoms qui a bénéficié d'une opération de réaménagement. La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun, a procédé, au terme de sa visite, à une remise de six ordinateurs portables à l'école primaire Ferhat Benamara, au quartier Taksebt, dans le cadre de la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies en milieu scolaire.

Hocine A.

## El Tarf

## Réhabilitation d'une dizaine de forages pour renforcer l'alimentation en eau

Une dizaine de forages desservant différentes localités de la wilaya d'El Tarf en eau potable (AEP) a été réhabilitée, en renforçant leur chaîne d'énergie du pompage d'eau dans l'objectif d'améliorer l'approvisionnement, a indiqué le directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz.

S'exprimant en marge de l'installation d'une brigade d'énergie, Damene Abdelkader a précisé que cette opération a ciblé les forages implantés dans les com-

munes d'El Kala, Oum T'boul, Ramel El Souk, Ain Assel, Chihani et Chebaita Mokhtar. Cette action lancée en concertation avec les services des ressources en eau permettra «un approvisionnement régulier en eau potable», a-t-on soutenu.

La brigade d'énergie installée est composée de cinq cadres dont deux femmes et a pour mission de s'enquérir de la conformité des installations intérieures et de prodiguer des conseils sur

les risques encourus en cas de mauvaise exploitation des équipements électrique ou chauffage et de la nécessité de la consommation rationnelle de l'électricité et du gaz.

Intervenant au cours de cette cérémonie d'installation, le wali a affirmé que l'installation de cette équipe répond aux préoccupations des abonnés en matière d'amélioration de la qualité du service et d'accompagnement et de rapprochement des clients. Il a mis l'accent sur la nécessité de

veiller à la disponibilité de l'énergie, notamment durant la saison estivale dans cette région côtière par où transitent touristes et voyageur de tout-bord. Il est à rappeler que la wilaya d'El Tarf qui dispose de cinq agences commerciales ainsi que six districts électricité et gaz, compte 104 044 abonnés. Le taux d'électrification est de l'ordre de 98 % tandis que celui du gaz est estimé à 37 %, selon les services concernés.

T.Kh./APS

## Tindouf

## Attribution de 556 logements de type public locatif

AU MOINS 556 logements de type public locatif (LPL) vont être attribués prochainement à travers la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'habitat. De ce quota, 476 unités, seront attribuées dans la commune du chef lieu de la wilaya et 80 autres à d'Oum-Laâssel (40 à Hassi-Khebbi, 10 à Hassi-Mounir et 30 à Oum Laâssel), a précisé le directeur de l'habitat par intérim, Mourad Zeghamri. Le secteur recense aussi 366 unités LPL en phase de raccordement aux réseaux divers (VRD), tandis que 765 autres ont été achevés et attendent leur raccordement aux VRD (eau, assainissement, électricité, gaz), ainsi que les aménagements extérieurs (éclairage public, trottoirs, espaces verts et bitumage des routes), a-t-il précisé. La wilaya a bénéficié dans le cadre des LPL d'un programme global de plus de 1.650 unités réalisées, dont une bonne partie non encore viabilisée (VRD), opération pour laquelle les financements ont été réservés, a ajouté M. Zeghamri. Des instructions ont été données par les autorités de la wilaya aux responsables en charge du secteur de n'attribuer aucun quota de LPL sans avoir finalisé leur viabilisation et aménagements extérieurs, a-t-il conclu. R. R.



Sahara occidental

# La Ceas-Sahara exprime son soutien total à Claude Mangin-Asfari

■ La Coordination espagnole de solidarité avec le Sahara occidental (Ceas-Sahara) a lancé une campagne de solidarité avec la citoyenne française Claude Mangin qui est entrée en grève de la faim depuis le 18 avril dernier pour protester contre son interdiction de rendre visite à son mari, le militant sahraoui Naâma Asfari, détenu au Maroc.

Par Sara H.

«**L**a militante française, amie avec la République arabe sahraouie démocratique, est entrée en grève de la faim depuis le 18 avril dernier après que les autorités marocaines lui ait refusé, pour la quatrième fois, l'accès au Maroc pour rendre visite à son mari», a indiqué la Ceas-Sahara dans un communiqué publié hier. «Nous transmettons un message de solidarité et de soutien à cette femme courageuse et fougueuse», a souligné la Coordination espagnole avant d'exiger «le strict respect de la légalité internationale concernant le traitement des prisonniers et le respect de leurs droits humains». La Ceas, a souligné dans son communiqué, qu'elle envisage par ailleurs d'organiser des voyages solidaires pour rendre visite à Claude Mangin afin de lui afficher le soutien total de l'ensemble du mouvement espagnol solidaire avec la cause sahraouie, dans cette terrible bataille qu'elle mène, dans le but de défendre un principe fondamental, celui de pouvoir rendre visite à son mari».

Claude Mangin-Asfari, rappelle la Ceas-Sahara, est «en grève de la faim depuis le 18 avril à la mairie d'Ivry sur Seine, la ville où elle vit et qui a nommé Naâma Asfari Citoyen d'honneur il y a trois ans». «Le début de cette mesure extrême est son dernier recours, compte tenu de l'impossibilité de rendre visite à son mari, étant donné que les autorités marocaines l'empêchent d'entrer au Maroc depuis octobre 2016», explique la même source. A l'instar de la Ceas-Sahara, de nombreuses associations espagnoles ont exprimé ces derniers jours et continuent de le faire, leur soutien indéfectible au combat mené par la citoyenne française et épouse du prisonnier politique sahraoui pour arracher le droit de pouvoir rendre visite à son mari détenu dans une prison de la ville marocaine de Kenitra. Un responsable de l'association espagnole de la ville de Lorca, amie avec le peuple sahraoui, Antonio Garcia Ros, a tenu dans un communiqué à exprimer sa solidarité et celle de tous les membres de son association avec Claude Mangin et avec la cause du peuple sahraoui dans sa lutte pacifique pour l'indépendance. Cette association qui «se joint à l'ensemble du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui qui mène une campagne pour exiger la libération des prisonniers politiques sahraouis et notamment celle de Naâma Asfari, réitère son enga-

gement à la cause sahraouie et rappelle que Claude Mangin souhaite seulement voir son mari, condamné injustement à l'issue d'un procès entaché d'irrégularités pour sa lutte pacifique en faveur l'indépendance du Sahara occidental occupé depuis plus de 42 ans par le Maroc». Le mouvement espagnol solidaire ami avec le Sahara occidental ne cesse de répéter, dans diverses occasions, qu'il reste déterminé à accompagner le peuple sahraoui dans sa lutte pacifique jusqu'au recouvrement de ses droits fondamentaux et notamment le droit à un référendum d'autodétermination.

## La France continuera d'appuyer l'action de Horst Kohler

La France continuera d'appuyer l'action de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, dans le règlement du conflit au Sahara occidental, a déclaré le Quai d'Orsay qui a salué la résolution 2414 du Conseil de sécurité prorogeant le mandat de la Minurso de six mois. «La France salue l'adoption par le Conseil de sécurité à cette mission, qui joue un rôle essentiel en faveur de la paix et de la stabilité dans la région».



«La France continuera d'appuyer à cette fin l'action de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, M. Horst Kohler», affirme le Quai d'Orsay. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, vendredi dernier, la résolution 2414 qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelle les deux parties au conflit, le royaume du Maroc et le Front Polisario, à des négociations «sans conditions préalables et de bonne foi», menées sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU. Il a appelé les deux parties au conflit à «reprendre dans les meilleurs

délais, leurs négociations directes» et exprimé son appui à l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour organiser ces négociations, renouvelant le mandat de la Minurso pour une période de six mois. De ce débat tenu au Conseil de sécurité, plusieurs points saillants ont été relevés. Il y a lieu d'abord de noter «un soutien massif des Etats membres à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Le Sahara occidental occupé par le Maroc, dernière colonie en Afrique, est inscrit par

l'ONU en 1963 dans la liste des territoires non autonomes, donc éligible à un processus d'autodétermination. Le 20 décembre 1966, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la résolution 2229 (XXI) sur la question du Sahara occidental, réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le 16 octobre 1975, la Cour internationale de justice a rendu un avis consultatif dans lequel elle n'établit l'existence d'aucun lien de souveraineté entre le Sahara occidental et le Maroc, rappelle-t-on.

S. H./APS

## Tunisie

# 60% des besoins du marché pharmaceutique couverts à l'horizon 2020

Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a indiqué, hier, que la Tunisie œuvre à couvrir 60% des besoins du marché en médicaments en 2020 contre moins de 51% en 2016. S'exprimant lors de l'inauguration de l'unité de produits de chimiothérapie Néapolis Pharma à Nabeul, Chahed a souligné que son gouvernement entend développer les ventes des unités de production pharmaceutique, ce qui va permettre d'augmenter le chiffre d'affaires du secteur à 1 350 millions de dinars à l'horizon 2020. Il a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir ce secteur qui génère 9 mille postes d'emploi, soulignant l'importance de l'entreprise Néapolis Pharma qui

emploie une main-d'œuvre spécialisée et contribue à réduire l'exportation des médicaments de chimiothérapie. Le ministre de la Santé, Imed Hammemi a, à cette occasion, indiqué que cette unité qui vient d'entrer en production apportera une contribution au secteur des industries pharmaceutiques, alors que le nombre de cas de cancer s'élève à 14 mille par an. Avec des investissements d'une valeur de 50 millions de dinars, Néapolis Pharma propose une gamme de produits qui comprend différentes formes usuelles dans le traitement du cancer dont les formes sèches (comprimés pelliculés et gélules) et les formes injectables stériles (flacons contenant des solutions liquides

et/ou produits lyophilisés). Cette filiale du Groupe MédiS qui emploie, actuellement, près de 30 salariés, va recruter pas moins de 150 personnes prochainement. Premier laboratoire pharmaceutique tunisien en chiffre d'affaires, premier exportateur du secteur (100 millions de dinars, 25 pays) et disposant du plus grand laboratoire de contrôle de médicaments dans le pays, MédiS est l'unique groupe tunisien multinational.

## Examen de la coopération avec la Grèce dans le domaine militaire

L'impulsion de la coopération entre la Tunisie et la Grèce dans le domaine militaire a été au

centre de l'entretien qu'a eu, hier, le ministre tunisien de la Défense Abdelkrim Zbidi au siège du département avec l'ambassadeur de Grèce à Tunis, M<sup>me</sup> Teresa-Paraskevi Angelatou. Selon un communiqué du département de la Défense, Abdelkrim Zbidi a souligné la nécessité d'activer la coopération bilatérale dans le domaine militaire, en matière de formation et d'échange d'experts. De son côté, la diplomate grecque a fait part de la volonté de son pays de dynamiser les relations de coopération entre les deux pays amis, affirmant que la commission militaire mixte tuniso-grecque s'emploiera à développer cette coopération. Farid L./Agences



## Nucléaire iranien

# Les lignes ne semblent guère bouger après le coup d'éclat israélien

■ Israël a commencé à partager la masse d'informations que ses espions ont, selon lui, sorties de Téhéran sur le nucléaire iranien, mais le doute prévaut quant à un changement de position des grandes puissances sur l'accord conclu en 2015.

Par Rosa C.

Les lignes opposées des Américains et des Européens semblent avoir peu bougé après le show télévisé délégué lundi soir par le Premier ministre Benjamin Netanyahu à l'approche de l'échéance du 12 mai, cruciale pour l'avenir de cet accord historique censé garantir le caractère civil du nucléaire iranien. La déclaration de M. Netanyahu renforce «la pertinence» de l'accord, a au contraire estimé la France. Israël, ennemi juré de l'Iran, se voit comme une cible désignée si ce pays se dotait de l'arme nucléaire. La destruction de l'État hébreu fait partie de la rhétorique de la République islamique d'Iran. L'accord de 2015, conclu entre l'Iran et les grandes puissances – États-Unis, Russie, Chine, France, Grande-

Bretagne, Allemagne – prévoit une levée progressive et conditionnelle des sanctions internationales en échange de la garantie que Téhéran ne se dotera pas de l'arme atomique. Chargée de veiller au respect de ses engagements par l'Iran, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a constamment certifié le respect iranien de l'accord. D'ailleurs, pour la cheffe de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, les documents aux mains des Israéliens devront être analysés, en premier lieu par l'AIEA. Et de souligner que «M. Netanyahu n'a pas remis en question le respect» de l'accord par Téhéran. Quant à l'Iran, qui a toujours démenti chercher à se doter de l'arme nucléaire, M. Netanyahu est pour lui «un menteur invétéré». Lundi soir, le

Premier ministre israélien a dévoilé ce qu'il a présenté comme une prise exceptionnelle réalisée par les espions israéliens à Téhéran même, et les «preuves concluantes» de l'existence d'un plan secret de l'Iran pour se doter de l'arme nucléaire. Devant des classeurs et des CD contenant selon lui une certaine de milliers de documents, M. Netanyahu, familier de telles prestations, s'est livré à ce que le journal israélien *Maariv* a décrit comme le «show de sa vie». Ces photos, vidéos et autres graphiques montrent que l'Iran, malgré ses dénégations constantes, a bien développé de 1999 à 2003 un projet secret appelé Amad pour produire la bombe atomique, a-t-il dit. L'Iran a mis Amad de côté sous la pression internationale, mais a continué jusqu'à aujourd'hui, dans le cadre d'une organisation modifiée mais avec le même personnel, à préserver son savoir-faire et à développer ses capacités nucléaires militaires, selon lui. M. Netanyahu n'a pas fourni d'élément concret attestant que l'Iran avait activement travaillé à la bombe après 2015. Mais il a secrètement gardé au frais le projet Amad pour le ressortir «au moment de son choix». M. Netanyahu s'est essentiellement employé à convaincre qu'on ne pouvait pas faire confiance à l'Iran puisque ce pays avait man-



PH. > D. R.

qué à son engagement international de faire la lumière sur ses activités passées, et que «l'accord nucléaire repose sur les mensonges». «C'est un accord terrible, qui n'aurait jamais dû être conclu», a dit M. Netanyahu, en se disant confiant que M. Trump ferait le «bon choix». M. Netanyahu, dont le pays est considéré comme la première puissance militaire du Proche-Orient et la seule détentrice de l'arme nucléaire, a partagé par avance ses informations avec les États-Unis, et comptait faire de même avec l'AIEA. Il s'est entretenu lundi avec les dirigeants

français, russe et allemand et devait le faire avec les Britanniques et les Chinois. Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a assuré que les documents étaient «authentiques». Cependant la Maison-Blanche elle-même a, involontairement apparemment, alimenté le doute sur leur impact. Après avoir écrit que «l'Iran a un solide programme d'armes nucléaires clandestines», elle a corrigé son communiqué pour le mettre au passé. Différentes voix se sont élevées pour dire que le projet Amad lui-même n'était pas une nouveauté. R. C.



## Points chauds

### Surveillance

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump, qui est obnubilé par l'Iran et souhaite invalider l'accord sur le nucléaire signé par Barack Obama en 2015 avec Téhéran et une poignée d'autres nations, ne pouvait qu'être conforté par la «démonstration» télévisuelle de Benjamin Netanyahu concernant les «nouveaux éléments» sur la République islamique. Trump n'a pas pu assister à la présentation télévisée des renseignements collectés par le Mossad qu'a faite le Premier ministre israélien, lundi 30 avril, qui prouvent, selon lui, le double jeu iranien dans le dossier du nucléaire. Au cours d'une conférence de presse, le président des États-Unis a cependant montré qu'il avait été informé en amont du contenu de l'intervention de Netanyahu. Les affirmations du Premier ministre israélien ont alors donné à Trump l'occasion de critiquer une nouvelle fois un accord jugé «horrible». «C'est un accord qui n'a pas été approuvé par beaucoup de monde», a-t-il dit, en dépit du soutien unanime obtenu à l'époque par le compromis au Conseil de sécurité des Nations unies (ONU). Il a assuré que «dans sept ans, cet accord aura expiré et l'Iran pourra, selon lui, développer des armes nucléaires». «Ce n'est pas acceptable, sept ans, c'est demain», a-t-il insisté. Le texte permet pourtant à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'assurer en Iran la surveillance, la plus rigoureuse de l'histoire de la prolifération nucléaire, pendant vingt ans du parc de centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement et pendant vingt-cinq ans de la production de concentré d'uranium. Trump avait promis pendant sa campagne présidentielle de «déchirer» cet accord. Il a tiré un premier coup de semonce en octobre en refusant de certifier, comme une loi américaine l'y invite, qu'il est conforme aux «intérêts de sécurité nationale» des États-Unis. Au début de janvier, il a ensuite fixé au 12 mai la date limite pour obtenir des améliorations, qui semblent pour l'instant hors d'atteinte. Les trois pays européens signataires (France, Allemagne et Royaume-Uni) campent pour leur part sur une ligne de grande fermeté à propos du texte de 2015. Comme les autres signataires, russe, chinois et bien sûr iranien, ils jugent en effet impossible de réécrire unilatéralement le compromis obtenu laborieusement en 2015 après une campagne de sanctions particulièrement dévastatrices, notamment européennes. La semaine dernière, le président de la République français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel, en visite à Washington, ont l'un et l'autre plaidé pour les mérites du texte, tout en reconnaissant certaines lacunes. L'allié israélien de Trump semble ainsi fournir à point nommé une excellente excuse à ce dernier pour revenir sur cet accord qu'il n'a pas réussi à mettre en défaut. Mais les Israéliens habituellement si discrets, surtout lorsque cela concerne leurs services de renseignement, semblent aujourd'hui bien pressés de fournir leurs «preuves» pour décrédibiliser l'Iran. Mais, après l'énorme cadeau de la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, les dirigeants hébreux devaient une faveur à leur ami de Washington qui peut désormais s'appuyer sur leurs «informations» pour invalider l'accord signé avec Téhéran. F. M.

### Afghanistan

## Indignation internationale après une journée noire pour les journalistes afghans

L'indignation était générale hier au sein de la communauté internationale après la journée noire vécue lundi par la presse en Afghanistan, où dix journalistes ont été tués après avoir été «délibérément ciblés» selon l'ONU. Un double attentat suicide revendiqué par le groupe jihadiste État islamique a frappé la capitale tôt lundi, faisant au moins 25 morts, dont neuf journalistes, parmi lesquels le chef photographe de l'AFP à Kaboul, Shah Marai, 41 ans. Un reporter afghan de la BBC a été abattu quelques heures plus tard à Khost (sud-est). Après un premier attentat contre le siège des services de renseignement afghans, le NDS, un second kamikaze, portant une caméra, s'est fait exploser au milieu des journalistes venus couvrir l'attaque, selon la police. Selon Reporters sans frontières (RSF), il s'agit de l'attentat le plus mortel contre les médias depuis la chute des talibans en 2001. Des journalistes de Radio Free Europe, de la chaîne afghane Tolo News et de 1TV font partie des victimes. Le secrétaire géné-

ral des Nations unies, Antonio Guterres, a fait part de son «indignation» après le double attentat, qui a également fait 49 blessés. «Le ciblage délibéré de journalistes dans cette attaque souligne une fois de plus les risques que les professionnels des médias prennent en accomplissant leur travail essentiel», a-t-il affirmé. Dans une troisième attaque, onze enfants ont été tués et seize personnes blessées, dont des militaires roumains et afghans, quand un autre kamikaze a fait exploser sa voiture piégée contre un convoi de l'Otan dans la province de Kandahar (Sud). «C'est la normalité pour les gens qui ne peuvent pas l'emporter par les bulletins de vote. Alors ils utilisent des bombes», a commenté le secrétaire de la Défense américain Jim Mattis, en référence aux élections législatives devant se tenir en octobre en Afghanistan, avec trois ans de retard. Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a également condamné des attaques «insensées et barbares». «Le dynamisme du paysage médiatique qui s'est déve-

loppé en Afghanistan perdurera, en grande partie grâce à ces journalistes (...) morts tragiquement dans l'attaque, mais dont le travail courageux et loyal a permis de poser les fondations de médias florissants, résilients et indépendants en Afghanistan», a-t-il remarqué. La BBC a confirmé que son reporter, Ahmad Shah, âgé de 29 ans, qui travaillait pour la chaîne depuis plus d'un an, a été abattu par des hommes armés non identifiés à Khost et que la police enquêtait sur leurs motivations. Ces attaques surviennent quelques jours après l'annonce d'une offensive de printemps par les talibans, rejetant tacitement une offre de pourparlers de paix formulée par le chef de l'État afghan Ashraf Ghani. L'ONU doit adresser «un signal fort à la communauté internationale et aux protagonistes locaux en nommant un Représentant spécial pour la protection des journalistes», a déclaré le secrétaire général de RSF Christophe Deloire, dont l'organisation a recensé le décès de 34 journalistes en Afghanistan depuis 2016.





## Danse contemporaine

# Rideau sur un festival de haute facture

■ Le 9<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine d'Alger, qui a pris fin lundi, aura été marqué par une participation étrangère de haute facture, une expérience de création menée avec un ballet italien, et une maturité plus grande des spectacles algériens.

Par Adéla S.

Inauguré le 27 avril à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, ce festival a permis au public algérois d'apprécier, quatre jours durant, les dernières productions de compagnies et ballets étrangers de renom qui ne se produisent en Algérie qu'à la faveur de cette manifestation annuelle.

Cette scène ouverte sur les créations contemporaines représente également un des rares événements offerts aux danseurs du Ballet national et aux quelques compagnies et écoles de danse algériennes qui ne sont que très rarement visibles, relèvent les habitués de ce festival.

Ce sont les danseurs du Ballet de l'Opéra d'Alger et ceux du «Nuovo Balletto Classico» (Nouveau ballet classique) de Rome (Italie), invité d'honneur du festival, qui ont inauguré cette 9<sup>e</sup> édition en présentant une création commune élaborée en



partenariat avec l'Institut culturel italien d'Alger.

Cette première expérience a été l'occasion de confronter des

danseurs algériens à des artistes de renommée internationale et de présenter un travail d'un haut niveau de technicité.

Comme chaque année depuis sa création, le festival a présenté au public les spectacles de grands ensembles

internationaux de danse, à l'image de la compagnie de danse moderne égyptienne, du collectif russe «Ballet», de la compagnie malienne «Karomna Studio» ou encore de la compagnie américaine «Body Traffic», habituée de la manifestation.

Du point de vue organisation, le festival a choisi cette année de produire des spectacles dans d'autres salles de la capitale (Palais de la culture et salle El-Mouggar), afin de permettre à un nombre plus important de spectateurs de suivre les représentations.

Une promotion tardive et jugée très faible de l'événement s'est cependant répercutée négativement sur l'affluence.

## Une scène qui gagne en maturité

Malgré l'absence de certains noms algériens reconnus dans la danse contemporaine, les troupes «KBS» et «Face To Face», deux compagnies montantes qui activent souvent dans le domaine du sixième art et qui reviennent chaque année avec de nouvelles créations, ont pu présenter leurs travaux au public à la faveur de ce 9<sup>e</sup> Festival de danse contemporaine.

Le festival a également ouvert sa programmation aux troupes du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula et aux jeunes danseuses de la troupe «Amendil Awragh» de Tizi-ouzou, outre l'école de danse «Arabesque» associée à l'événement depuis plusieurs éditions déjà.

A l'occasion du festival, les danseurs du Ballet de l'Opéra d'Alger, «*convertis*» ces dernières années aux chorégraphies contemporaines, ont brillé cette année avec le spectacle «*Dada*». Une prestation toute en subtilité pour dénoncer la violence faite aux femmes.

Le 9<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine s'est clos tard dans la soirée avec une présentation issue d'un master class organisé au profit des étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts de la scène (Ismas) et encadré par des formateurs algériens et les danseurs de la compagnie américaine «Body Traffic».

A. S./APS

## En clôture

# Nouveaux spectacles et créations atypiques

Plusieurs créations chorégraphiques algériennes réalisées en master class par des danseurs amateurs ont été présentées lundi soir à Alger en clôture du 9<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine. Quatre chorégraphies qui dénotent d'un grand potentiel de création et de l'existence d'un creuset de danseurs amateurs ou en cours de formation, ont été exécutées sur la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih devant un public relativement nombreux. Participant aux précédentes éditions du Festival, la troupe «Face To Face» est revenue cette année avec une nouvelle chorégraphie intitulée «*Le début de la fin*», un spectacle empreint d'un grand dynamisme mettant en scène de manière cyclique le droit à une deuxième chance pour réparer ses torts. Les chorégraphes formateurs Noureddine Kedour et Abdeljelbar Mehdaoui ont par la suite présenté tour à tour les spectacles «*Nostalgia*» et «*Pulsion*», conçus en quelques jours lors d'un master class à l'Institut supérieur des métiers des

arts de la scène (Ismas). Plusieurs autres danseurs algériens ont rejoint les quatre artistes américain de la compagnie «Body Traffic» pour une autre création rassemblant une trentaine de danseurs. Si ces spectacles, séduisants par leur énergie, ne portent pas encore un contenu recherché et une création réfléchie, ils prouvent cependant l'existence de jeunes talents prometteurs dans les groupes amateurs et dans les écoles d'arts et structures de jeunesse. Le public de l'Opéra a également eu l'occasion de découvrir sur scène une tout autre conception de la danse contemporaine, ne découlant pas de la maîtrise de la danse classique mais franchement inspirée de la culture et danses populaires maliennes, à la faveur du spectacle «*L'expression corporelle pour exister*» de la compagnie «Karomna Studio». Les quatre danseurs de cette troupe ont présenté un spectacle revisitant les danses populaires du Mali, avec un choix musical typiquement sahélien et des costumes symbolisant la culture locale, en plus

d'avoir intégré un musicien au spectacle, jouant de la kora et faisant office de griot. Reconnue comme institution de la danse contemporaine africaine, cette compagnie œuvre pour la promotion de la culture africaine depuis sa création en 2000. Autre travail purement contemporain et très athlétique présenté au public, «*Je te haine*» de la compagnie espagnol «Hurycan» est une chorégraphie explorant les relations humaines en matérialisant les émotions et les intentions par des corps sans donner d'importance à la musique et au rythme. Le public de l'Opéra d'Alger a également eu l'occasion d'apprécier un spectacle d'un collectif d'étudiants de l'Institut russe des arts du théâtre qui ont présenté une chorégraphie alliant des inspirations classiques et des influences folkloriques. Inauguré vendredi, le 9<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine d'Alger a pris fin lundi soir, après une cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Racim C.

## 19<sup>e</sup> Festival culturel européen à Alger

# Un trio roumain de musique traditionnelle en concert

Le trio roumain de musique folklorique «Radu Nechifor & Friends» a donné, lundi soir à Alger, un concert de musique traditionnelle, rehaussé par des sonorités de flûte de pan, instrument très populaire en Roumanie.

Le concert, animé à la salle Ibn-Zeydoun dans le cadre du 19<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie, était une occasion pour les membres du trio, dirigé par le flûtiste Radu Nechifor, de faire découvrir au public ses propres compositions jouées sur cet instrument, connu dans son pays depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Accompagné par le pianiste

Marius Tuta et le violoniste Fazakas Csaba, le virtuose de la flûte (appelé également Nai) Radu, a revisité, une heure durant, des pièces de grands compositeurs roumains, à l'image de Ciprian Porumbescu qui a composé la musique de l'hymne national albanais et de la virtuose du violon, Gorges Enesco.

Offrant des ballades alliant jazz et musique traditionnelle, le groupe a livré une prestation musicale reflétant la richesse du folklore de Transylvanie, une région du centre de la Roumanie connue pour ses villes médiévales. Passionné de la flûte dès son plus jeune, Radu Nechifor a

suivi des cours de musique dans une école d'art où il a appris à jouer de cet instrument fétiche des Lautari, musiciens populaires qui jouent traditionnellement dans des occasions spéciales comme les fêtes de mariage. Radu est apparu sur scène en Roumanie et à l'étranger avec un groupe de folklore lycéen et avec l'ensemble Caluserul.

En 2007, Nechifor a édité une collection de chansons folkloriques roumaines, intitulée «*Essence de Panflûte*». Fazakas Csaba, lui, s'est associé en tant que violoniste dans plusieurs orchestres de son pays, alors

que le pianiste Marius Tuta a participé à des concerts et récitals en Europe. Ouvert le 26 avril dernier, le 19<sup>e</sup> Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 13 mai à Alger, Annaba, Constantine, Tlemcen et Oran, avec au programme de la soirée d'hier un concert du groupe néerlandais Gallow Street.

Une vingtaine de pays de l'Union européenne (UE) dont la France, l'Espagne, le Portugal, la Bulgarie, la Suède et la Roumanie, participent à ce rendez-vous annuel organisé depuis 2000 par la délégation de l'UE en Algérie.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger  
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Théâtre national algérien  
Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Jeu 3 mai à 20h :  
Spectacle «Une Famille de Ouï» de Mohamed le Suédois.



Kick boxing

## L'EN remporte le titre africain

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de kick-boxing est sacrée championne d'Afrique 2018, après avoir moissonné 18 médailles (8 or, 7 argent et 3 bronze), lors de la dernière édition, clôturée samedi à Yaoundé (Cameroun).

Les «Verts» ont également remporté la Coupe de cette édition 2018, confirmant ainsi leur suprématie sur les 11 autres nations, ayant pris part à cette compétition.

«C'est le premier titre continental pour l'Algérie en kick-boxing. C'est donc une grande fierté pour nous», a indiqué

Abbès Sayed, président de la Fédération algérienne de la discipline.

«Un sacre loin d'avoir été facile», a assuré la même source, surtout en présence de certaines grandes nations de la discipline, telles que «le Maroc, la Tunisie, le Cameroun, et surtout le Ghana» qui, selon Abbès, «possède de très bons athlètes».

L'Algérie a engagé un total de 17 athlètes dans cette compétition, disputée du 23 au 28 avril courant dans la capitale camerounaise, dans les spécialités : low-kick, full-contact et K1.

## Championnat d'Afrique de gymnastique 14 médailles décrochées

LE GYMNASTE algérien Younes Noureddine Belkheir s'est qualifié aux Jeux olympiques de la Jeunesse, prévus au mois d'octobre prochain à Buenos-Aires en Argentine, après avoir réalisé les minimas au terme du 14<sup>e</sup> championnat d'Afrique de trampoline et de tumbling, disputé du 26 au 28 avril au Caire (Egypte), a appris l'APS, dimanche, auprès de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG).

Lors de cette compétition, la sélection algérienne a décroché 14 médailles dont 6 en vermeil, 6 en argent et 2 en bronze, précise la même source qui souligne que le jeune Belkheir (17 ans), sociétaire du Club d'Oran, a obtenu sa qualification pour le rendez-vous argentin grâce à sa médaille d'or au trampoline dans la catégorie des juniors.

Le directeur technique natio-

nal de la FAG, Rabah Mekachi, a indiqué à l'APS que «Belkheir a réalisé une excellente performance lui permettant de se qualifier aux JOJ-2018, en dépit de la rude concurrence rencontrée par les représentants algériens de la part de leurs homologues égyptiens et sud-africains», et d'ajouter : «Je suis fier de la moisson de 14 médailles, car nous avons largement dépassé les prévisions tracées avant l'entame de la compétition».

Le championnat d'Afrique de trampoline et de tumbling s'est clôturé samedi au Caire qui vu le pays organisateur, l'Egypte, dominer les débats en raflant un total de 43 médailles dans cette compétition à laquelle ont pris part neuf sélections, à savoir : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Namibie, le Cap-Vert, l'Angola, la Libye, l'Afrique du Sud et l'Egypte.

Qatar

## Bounedjah suspendu deux matchs

LE CONSEIL de discipline a donné son verdict après l'expulsion de Baghdad Bounedjah en coupe du Qatar.

L'attaquant algérien qui s'est fait expulser à la dernière minute en finale face à Al Duhail, a écopé de deux matchs de suspension et d'une amende de 30

000 riyal qatari, l'arbitre principal avait écrit dans son rapport du match que Baghdad Bounedjah l'avait insulté et que son comportement n'était pas sportif envers lui.

Une sanction qui va peser lourd sur les prochains matchs d'Al Sadd en coupe du Roi.

## Prix du fair-play de la DGSN

### L'USM Alger remporte la 6<sup>e</sup> édition

Le club sportif USMA Alger est le lauréat de la sixième édition du Prix du fair-play, décerné chaque année par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), lors une cérémonie protocolaire, organisée traditionnellement à la veille de la finale de la Coupe d'Algérie de football, qui cette année mettra aux prises la JS Kabylie et l'USM Bel-Abbès. C'est le président du comité de supporters des Rouge et Noir, Zohir Abdellaoui, qui a reçu ce prix distinctif de la part du général-major Abdelghani Hamel, lors de cette cérémonie, qui cette année a été organisée au Centre de divertissement de la Sûreté nationale, sis dans la forêt de Bainem (Alger). Abdellaoui a profité de l'occasion pour honorer à son tour Abdelghani Hamel pour «tous les efforts fournis» dans le cadre

du développement du sport national. La DGSN a saisi l'occasion pour honorer plusieurs athlètes et personnalités sportives, à commencer par les présidents, les entraîneurs et les joueurs de la JS Kabylie et de l'USM Bel-Abbès, qui animeront la finale (seniors/messieurs). D'anciens joueurs, comme Mokhtar Kalem, Abdelhakim Serrar, Mehdi Serbah, Karim Douène, Ali Bencheikh... ainsi que des journalistes de la presse sportive nationale, comme Mohamed Sellah, Benyoucef Ouadia, Bachiri Mahrez, Youcef Tazir et bien d'autres encore. Les athlètes de l'ASSAN, qui ont dignement représenté le Corps et l'Algérie pendant les derniers grands événements internationaux, notamment les championnats du monde de Vovinam viet vo dao, disputés en Inde, ont

# Sélections Jeunes Charef convoque plus d'émigrés

■ Le directeur national des différentes sélections de jeunes et actuel sélectionneur de l'EN olympique, Boualem Charef, a surpris tout le monde avec la décision de convoquer des joueurs évoluant à l'étranger pour les prochains stages de l'EN U20 et U21 ans.



Charef semble s'orienter vers les joueurs émigrés

Par Mahfoud M.

Alors que la mode chez l'équipe nationale première et le sélectionneur Madjer est à la convocation de plus en plus de locaux, Charef a changé d'orientation et compte désormais sur des émigrés qu'il pense être capables de donner un plus aux sélections de jeunes. Ainsi, chez les U20, Charef a appelé le joueur du Standard de Liège, Boutrif, et celui du Havre, Amara, de même qu'un élément évoluant à l'O Marseille, Aouchria et enfin un autre Marseillais, Ousfane. Chez les U21, Kebal des Girondins Bordeaux, Chaban du RC Anderlecht, Sliti Taider Ismail de Lokomotiv Sofia et enfin Saheb Dalin de CS St Hubert Canada, font partie des nouveautés dans cette sélection.

Les prochains regroupe-

ments de l'EN U20 et U21 se tiendront du 5 au 13 mai 2018. Mais, il apparaît clairement que Charef n'a pas été satisfait du rendement des joueurs du cru, d'où sa décision de faire appel aux éléments évoluant à l'étranger dans la perspective de tenter d'aller loin dans leurs compétitions respectives, sachant que l'EN juniors souhaite se qualifier à la phase finale de la CAN de cette catégorie, alors que l'objectif pour la sélection olympique

est les Jeux méditerranéens et les Jeux africains. Charef est donc en porte-à-faux avec ce que fait Madjer qui souhaite faire pencher la balance en faveur des locaux, de leur faire confiance en leur donnant désormais plus de chance de figurer en équipe nationale, alors que ce n'était pas le cas avec les précédents sélectionneurs.

M. M.

#### La liste des 8 joueurs convoqués :

##### U20 :

1. Boutrif Idir (Standard Liège)
2. Amara Abdelmalek (Le Havre)
3. Aouchria Wassim (O Marseille)
4. Ousfane Malik (O Marseille)

##### U21 :

1. Kebal Ilan Kais (Girondins Bordeaux)
2. Chaban Karim (RC Anderlecht)
3. Sliti Taider Ismail (Lokomotiv Sofia)
4. Saheb Dalin (CS St Hubert Canada)

de la lutte contre la violence, a assuré, hier à Alger, le président de l'instance fédérale. «La FAF soutient toutes les initiatives prises par la DGSN dans la cadre de la lutte contre la violence», a indiqué Kheireddine Zetchi en marge de la cérémonie du Prix du fair-play, décerné chaque année par la DGSN, et dont la 6<sup>e</sup> édition est revenue à l'USM Alger. «Le sport, dont le football, véhicule des valeurs nobles, comme le respect et la concurrence loyale. Or, de nos jours, nous voyons des choses qui ne font pas plaisir dans nos stades et on se doit de les combattre», a ajouté Zetchi dans une déclaration à la presse. Différents stades d'Algérie ont été, en effet, le théâtre de fâcheux incidents dernièrement, notamment en championnat lors de la rencontre entre le MC Oran et le CR

Belouizdad, ainsi qu'en demi-finale de la Coupe d'Algérie, entre la JS Kabylie et la MC Alger. Des comportements antisportifs qui ont poussé la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) à sévir, en sanctionnant les clubs réfractaires. «Nous continuerons à travailler la main dans la main avec la DGSN, pour combattre la violence sous toutes ses formes», a encore assuré Zetchi, profitant de l'occasion pour «souhaiter bonne chance aux finalistes» de la prochaine édition de la Coupe d'Algérie. «Que la concurrence soit loyale entre la JSK et l'USMBA et j'espère que le fair-play sera le plus grand gagnant lors de cette finale», a encore souhaité le président de la FAF.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Commune d'Adekar à Béjaïa

## Les habitants exaspérés par le blocage de l'APC

**IRRITÉS** par le blocage, depuis cinq mois, de l'APC, de nombreux habitants de la commune d'Adekar sont sortis hier pour exprimer leur ras-le-bol. Ils ont procédé hier et tôt le matin à la fermeture des sièges de la mairie et de la daïra ainsi que la RN 12 reliant la wilaya de Béjaïa à la wilaya de Tizi-Ouzou. Les mécontents ont exigé l'application de la loi, notamment le code communal dans son article lié à la dissolution de l'APC et ont réclamé aussi une commission pour enquêter dans la gestion de l'ancienne équipe aux commandes de l'APC. « Cette action de protestation selon les habitants est une manière d'exprimer notre colère et indignation au sujet du blocage de l'APC d'Adekar qui dure depuis l'installation, le 06 décembre dernier, du maire RCD issu d'une majorité relative lors des élections locales du 23 novembre de l'année dernière », déclarait un représentant des habitants en colère. Les mécontents dénoncent le blocage exercé par la majorité des élus dans l'installation de l'exécutif et l'adoption des PCD 2018. Ils ont rappelé avoir saisi les autorités concernées au sujet de ce blocage mais en vain et devant le comportement des élus qui a pénalisé la population et le développement de la commune, nous avons dit-ils décidé de prendre les choses en main. Ayant appris ces actions de blocage, le président de l'APW de Béjaïa s'est rendu sur les lieux et a discuté avec les populations pour apaiser la tension. Les mécontents ont enfin accepté de rouvrir la RN 12 mais refusé de rouvrir les sièges de l'APC et de la daïra tant qu'une solution ne sera pas dégagée pour débloquent l'APC et relancer les projets en souffrance dans cette localité. Le P/APW s'est engagé à intervenir pour trouver une solution rapide. Il a invité les représentants des habitants à une rencontre qui regroupera toutes les parties concernées par le conflit afin de discuter et dénouer la crise. Une réunion a eu lieu. Elle a regroupé les mécontents, le P/APW et les autorités de wilaya.

Hocine C.

## Arrestation de quatre mis en cause à El Arich

### Tlemcen : saisie de 2 quintaux de kif traité

**LES ÉLÉMENTS** de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont opéré, dernièrement dans la commune d'El Arich, la saisie de 2,25 quintaux de kif traité et arrêté quatre mis en cause, a-t-on appris lundi dans un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Selon le communiqué, l'opération a été menée par le service régional de lutte contre les stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen, sur la base d'informations faisant état de l'acheminement d'une quantité de kif de la frontière sud de Tlemcen vers des wilayas du Sud du pays par une bande spécialisée en trafic de drogue. Après une surveillance

ce, une quantité de 180 kg de kif traité a été saisie en possession d'un membre du groupe et le restant en possession de trois autres membres âgés entre 36 et 50 ans aussi arrêtés, selon la même source. Dans le cadre de cette opération, trois véhicules, sept téléphones portables et un montant de 1,20 millions DA ont été saisis, a-t-on indiqué, ajoutant que les quatre mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Tlemcen qui les a placés en détention préventive.

M. I.

Bordj Badji Mokhtar et Biskra

## Arrestation de deux narcotrafiquants et saisie de 20 000 comprimés psychotropes

**DEUX** narcotrafiquants ont été arrêtés et 20 000 comprimés psychotropes ainsi que 22 quintaux de tabac ont été saisis lundi à Bordj Badji Mokhtar et Biskra par des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

T. H.

## L'immigration clandestine en Méditerranée



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Préparatifs des examens de fin d'année scolaire

### De nouvelles décisions adoptées

■ Dans quelques semaines, les écoliers et lycéens devront plancher sur les épreuves d'examens de fin d'année. Toutes les décisions et dispositions ont été prises afin d'assurer le bon déroulement de ces examens, a affirmé à Alger, la ministre de l'Éducation, Nouria Benghabrit.

Par Meriem Benchaouia

**A**ppelant tout un chacun à respecter les lois en vigueur en la matière, la première responsable du secteur a indiqué que « la préoccupation majeure du secteur consiste en la garantie d'un climat propice aux candidats, en assurant la climatisation des salles d'examen et le transport au profit des candidats des régions éloignées ». Dans le même sillage, la ministre a mis en avant l'importance d'assurer la sécurité pour le bon déroulement de cet examen, appelant « tout un chacun à faire preuve de vigilance et à respecter les lois en vigueur ». La première responsable du secteur s'est engagée à « assurer la crédibilité à ces examens notamment le baccalauréat », soutenant que « celle-ci dépend de l'engagement de tous les intervenants sur tous les plans, de leur mobilisation et du respect des lois ». La ministre a appelé, par ailleurs, les directeurs de l'éducation à « l'application du calendrier des examens et au suivi continu de leurs missions, tout en accordant un intérêt majeur aux opérations d'organisation, en vue de parer à tout imprévu, outre l'application des instructions et la transmission instantanée des informations aux instances concernées pour leur

permettre de prendre les mesures idoines ». S'agissant de la fraude, la ministre a réaffirmé « la nécessité de lutter contre les pratiques et les comportements contraires à l'esprit de citoyenneté », rappelant, à cet égard, « la dimension stratégique du secteur de l'éducation nationale et l'importance des examens nationaux, notamment le Bac ». Elle a appelé, également, les directeurs de wilayas à lutter contre le phénomène de l'absentéisme lors des examens nationaux, à travers « l'application rigoureuse de la loi ». Par ailleurs, M<sup>me</sup> Benghabrit a mis en avant l'organisation par le secteur de colloques de formation sur la méthode d'élaboration de sujets et d'autres au profit des encadreurs d'examens scolaires, outre la mise en place d'un double dispositif pour examiner les sujets d'examens afin d'éviter les erreurs. Aussi, la ministre a mis en avant la réhabilitation et l'équipement du centre national d'impression des sujets du baccalauréat au niveau de l'office national des examens et concours (Onec). Pour rappel, les examens nationaux débute-ron t le 23 mai prochain pour le cycle primaire, puis du 28 au 30 mai pour le cycle moyen, tandis que l'examen du baccalauréat aura lieu du 20 au 25 juin.

### Les cours se poursuivront jusqu'au 30 juin

Nouria Benghabrit a indiqué que l'arrêt des cours est fixé au 30 juin prochain, exhortant les élèves et les enseignants à continuer à venir en classes jusqu'à cette date. « Les élèves et les enseignants sont tenus de venir en classes jusqu'au 30 juin prochain », a fait savoir la ministre, dans une déclaration à la presse, en marge de la Conférence nationale sur les examens officiels, rappelant que l'année scolaire débute en septembre et se termine en juin en vertu des lois régissant le secteur, notamment la loi d'orientation de l'éducation nationale. La ministre a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité de prolonger les activités culturelles des élèves jusqu'à fin juin en les associant à des spectacles de théâtre, notamment en raison de son rôle dans le perfectionnement de l'expression et de la langue ainsi que d'autres jeux comme les échecs. Concernant les dates des examens scolaires, M<sup>me</sup> Benghabrit a affirmé que les dates restent ouvertes et à la convenance des établissements, soit avant le calendrier des examens officiels soit après, précisant que ceux du cycle primaire, par exemple, sont prévus pour le 10 juin.

M. B.